

Contrôle Pompe à chaleur

REGION VALAIS

**Formulaire à nous retourner impérativement
avant fin août pour intervention durant l'année !**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____

Numéros de téléphone : _____

Adresse email : _____

Heures et jours de disponibilité durant la semaine: _____

Adresse de facturation (**si autre que ci-dessus**) : _____

Je souhaite faire un contrôle de la pompe à chaleur pour un montant forfaitaire de **Frs 345.- + TVA**. Les réparations éventuelles feront l'objet d'un accord préalable. Ce contrôle n'induit aucune garantie sur la pompe à chaleur.

FACULTATIF : Je souhaite que vous fassiez automatiquement un contrôle de manière régulière (*cochez ce qui convient*)

chaque année chaque 2 ans chaque 3 ans chaque 4 ans

Le mandat commence de suite mais peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties en tout temps. Il prend fin automatiquement au remplacement de la pompe à chaleur.

REMARQUE :

Nous recommandons un contrôle chaque 3 ans. Le contrôle se fait durant les heures de bureau et généralement de mars à septembre. Le dernier contrôle de la journée débute à 15h30.

Le contrôle comprend :

Mesures sur installation

- Temp. entrée source
- Temp. sortie source
- Débit source
- Temp. aller chauffage
- Temp. retour chauffage
- Taux de glycol

Mesures frigorifiques

- Pression HP
- Pression BP
- Temp. de refoulement
- Surchauffe
- Sous-refroidissement

Hydraulique

- Pression manométrique côté chauffage
- Pression manométrique côté captage

Compteurs

- Horaire
- Electrique

Test de fonctionnement

- Ecoulement des condensats
- Dégivrage
- Appoint électrique chauffage
- Appoint électrique chauffe-eau

Divers (selon les modèles de PAC)

- Changement version logiciel régulateur si nécessaire

Lieu et date : _____

Signature : _____